

Centre universitaire
de santé McGill



McGill University
Health Centre

Cadre d'éthique du Centre universitaire de santé McGill

Adopté le 6 mai 2019

Entrée en vigueur le 6 mai 2019

Rédaction et mise à jour: Centre d'éthique appliquée

Responsable: Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et
de l'éthique

Adoption: Comité de direction et Conseil d'administration

Table des matières

Liste des acronymes	3
1. Vision.....	4
2. Objectifs, terminologie, portée et responsabilités à l'égard de ce cadre d'éthique.....	5
Objectifs du cadre	5
Terminologie	5
Portée du cadre.....	5
Responsabilités à l'égard du cadre.....	5
3. Approche	7
4. Structures, rôles et responsabilités en éthique.....	9
Leadership	10
Participation	13
Expertise et soutien.....	14
5. Méthode d'analyse en éthique	17
Éthique clinique.....	18
Éthique de la recherche	18
Éthique des soins innovants.....	19
Éthique organisationnelle	19
Annexe 1. Vision, mission et valeurs du CUSM.....	21
Annexe 2. Activités de formation en éthique.....	23
Annexe 3. Grille d'analyse en éthique	28
Annexe 4. Lois, règlements, normes, codes et politiques institutionnelles relatives à l'éthique.....	30
Annexe 5. Prévention et gestion des situations comportant des dimensions éthiques...	32
Annexe 6. Liste des instances ayant un mandat en éthique	33
Annexe 7. Mécanismes d'accès au soutien et à l'expertise en éthique au CUSM	34

Liste des acronymes

CA:	Conseil d'administration
CAEO:	Comité aviseur en éthique organisationnelle
CAER:	Comité aviseur en éthique de la recherche
CCU :	Comité central des usagers
CEA:	Centre d'éthique appliquée
CEC:	Comités d'éthique clinique (deux comités)
CER:	Comité d'éthique de la recherche
CGE:	Comité de gouvernance et éthique
CII:	Conseil des infirmières et infirmiers
CM:	Conseil multidisciplinaire
CMDP:	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
CODIR:	Comité de direction
CUSM:	Centre universitaire de santé McGill
DGA:	Direction générale adjointe
DQEPE:	Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
GIS:	Groupe interdisciplinaire de soutien
GTE :	Groupe de travail en éthique
MSSS:	Ministère de la santé et des services sociaux
PDG:	Présidence-direction générale
PDGA:	Présidence-direction générale adjointe
TCD:	Table des chefs de départements

1. Vision

La raison d'être du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est la santé et le bien-être de ses patients. C'est pourquoi le CUSM s'investit dans l'amélioration continue de la qualité des services qu'il offre aux patients et à leurs familles. Or, ce but ne peut être atteint sans la prise en compte des dimensions éthiques qui influencent le travail du personnel, des médecins, des gestionnaires et des chercheurs. En effet, le CUSM considère fondamentale la prévention et la gestion des situations comportant des dimensions éthiques dans sa quête d'excellence. Au CUSM, l'éthique appliquée prend en compte des enjeux complexes et difficiles qui surgissent dans le cadre des activités quotidiennes afin de trouver des solutions pratiques et concrètes, se distinguant ainsi de l'éthique normative.

La vision en éthique du CUSM est ancrée dans la vision, la mission et les valeurs de l'établissement (énoncé disponible à l'annexe 1). À cet effet :

- Le CUSM est un leader en matière d'éthique appliquée. Reconnaissant le principe que l'éthique est la responsabilité de toutes et tous, il développe une culture organisationnelle accordant à l'éthique un rôle de premier plan. En cohérence avec cet engagement, il adopte également « l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé »¹. Il fait rayonner son expertise à l'échelle locale, nationale et internationale.
- L'approche en éthique du CUSM s'étend à tous les volets de sa mission, soit les soins, la recherche, l'enseignement et l'évaluation des technologies.
- Les valeurs organisationnelles du CUSM, que sont le service, l'innovation, le leadership et le partenariat², sont au fondement des démarches d'analyse éthique au sein de l'établissement.

¹ Approche promue par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le *Cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux* (2018).

² Il est prévu que les valeurs organisationnelles du CUSM soient redéfinies.

2. Objectifs, terminologie, portée et responsabilités à l'égard de ce cadre d'éthique

Objectifs du cadre

Le présent cadre d'éthique, en tant que document d'orientation, vise deux objectifs :

- 1) Définir la vision du CUSM en matière d'éthique, ainsi que son approche, son cadre structurel et sa méthode d'analyse en éthique;
- 2) Promouvoir et soutenir les pratiques et la prise de décision éthiques à tous les niveaux et à travers toutes les équipes du CUSM.

Terminologie

Plusieurs termes sont utilisés pour définir la vision et les pratiques en éthique appliquée: « cadre conceptuel », « cadre », « programme », etc. Le terme « cadre d'éthique » a été retenu pour les fins du présent document, car plus approprié pour regrouper l'ensemble des éléments composant la vision, l'approche, la structure et la méthode du CUSM en éthique, dépassant la présentation stricte de notions conceptuelles.

Portée du cadre

Le présent cadre porte sur l'éthique clinique, l'éthique des soins innovants, l'éthique de la recherche et l'éthique organisationnelle. Il constitue une référence pertinente en éthique pour l'ensemble de la communauté du CUSM³, notamment en précisant la vision de l'organisation, en soutenant les gestionnaires dans l'implantation du cadre structurel et en guidant tous les membres de la communauté dans leurs démarches d'analyse éthique.

Responsabilités à l'égard du cadre

Les responsabilités à l'égard de ce cadre d'éthique sont distribuées de la façon suivante (voir schéma1) :

- La direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE) a le mandat, en vertu de l'organigramme défini par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), de mettre sur pied une structure offrant des services d'éthique. Elle met en place les processus d'élaboration et de mise à jour du cadre et favorise sa diffusion.

³ Pour les fins du présent document, l'expression « communauté du CUSM » comprend les patients et leurs proches, les employés, les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les chercheurs, les gestionnaires, les membres du conseil d'administration, les consultants, les stagiaires et les bénévoles du CUSM.

- Le Centre d'éthique appliquée (CEA) relève de la DQEPE et a la responsabilité de fournir des services en éthique au sein du CUSM. Il rédige les différentes sections du cadre en intégrant les commentaires des parties prenantes et le met à jour tous les cinq ans.
- Le comité de direction (ci-après « CODIR ») et le conseil d'administration (CA) commentent et approuvent le cadre ainsi que ses mises à jour.
- La DQEPE, les gestionnaires ainsi que les instances ayant un mandat en éthique au CUSM sont responsables de diffuser le cadre d'éthique.
- Tous les individus ainsi que toutes les équipes et les instances sont responsables de se référer au cadre pour guider leurs pratiques, leur comportement et leurs processus de prise de décisions.

Figure 1. Responsabilités à l'égard de ce cadre d'éthique



3. Approche

L'approche adoptée par le CUSM pour réaliser sa vision est l'implication directe des membres de la communauté dans les démarches en éthique et le renforcement de leurs capacités, tout en disposant d'une expertise interne en éthique qui apporte soutien et accompagnement.

Implication directe et renforcement des capacités

Afin de développer une culture organisationnelle qui fait de l'analyse éthique une démarche incontournable dans la prévention et la gestion des situations comportant des dimensions éthiques, le CUSM mise sur l'implication directe et le renforcement des capacités des membres de la communauté.

Le cadre d'éthique du CUSM fait appel à la participation des individus et des équipes aux processus d'analyse éthique, notamment par le biais de structures et de processus de discussion et de réflexion en éthique, lesquelles sont intégrées à l'organigramme et au fonctionnement de l'établissement.

Le cadre prévoit également un ensemble d'initiatives visant le renforcement des capacités par lesquelles les membres de la communauté s'informent, se sensibilisent, se forment et s'outillent en matière d'éthique. Le renforcement des capacités se traduit tant par la disponibilité d'activités de formation (annexe 2) et d'outils spécifiques à l'éthique appliquée (annexe 3) que par l'appropriation de lignes directrices relatives à l'éthique – incluant mais ne se limitant pas aux documents d'ordre normatif – (énoncés de valeurs et de principes, codes d'éthique, de conduite et de déontologie, normes professionnelles, politiques, règlements et lois) (annexe 4).

Par ailleurs, l'élaboration et la diffusion du présent cadre d'éthique, lequel s'accompagne de définitions pratiques, clarifie les processus d'analyse éthique et présente les services disponibles, constitue en lui-même un outil qui contribue au renforcement des capacités et témoigne de l'institutionnalisation de l'éthique au CUSM.

Expertise interne en éthique appliquée

Le CUSM a développé une expertise interne en éthique appliquée au service de la communauté du CUSM dans tous les volets de sa mission. Cette expertise se situe au CEA du CUSM.

En effet, le CEA a le mandat de soutenir et accompagner les individus, les équipes et les instances du CUSM dans des situations où des valeurs opposées soulèvent ou risquent de soulever d'importantes questions ou dilemmes éthiques. L'approche du CEA est l'analyse éthique et la recherche de solutions pragmatiques aux défis de tous les jours, à tous les niveaux et dans tous les aspects de la vie du CUSM, grâce à la considération des valeurs et des principes propres à chaque situation ainsi que l'interprétation du cadre normatif applicable. Elle est respectueuse de la pluralité morale qui caractérise la communauté du CUSM et s'adapte aux divers contextes socio-culturels. L'approche s'opère, dans la mesure du possible, par la recherche de consensus. En ce qui a trait à l'évaluation éthique de la recherche, l'approche du CEA est déterminée par le respect du cadre réglementaire applicable.

L'expertise du CEA est dite intégrée, puisqu'elle se décline en quatre volets (éthique clinique, éthique des soins innovants, éthique de la recherche et éthique organisationnelle) qui se situent au sein d'une seule et même unité.

Le CEA accomplit ce mandat grâce à la prestation de services professionnels en éthique. Les professionnels du CEA sont dotés d'une formation académique et pratique en éthique appliquée et soutiennent les individus, équipes et instances aux prises avec un dilemme éthique en appliquant un ensemble de méthodes et de techniques propres au champ de pratique de l'éthique appliquée.

Fidèle à l'esprit d'innovation et d'excellence du CUSM, le CEA travaille également en collaboration avec les milieux universitaire et académique. Il réalise en ce sens des activités d'enseignement, de recherche, de transfert de connaissances et d'évaluation qui témoignent du rayonnement de son expertise.

Champ d'application de l'éthique appliquée et des quatre volets d'éthique au CUSM

Éthique appliquée

En éthique appliquée, les principes normatifs servent de base aux délibérations, mais l'accent est placé sur l'analyse de dilemmes éthiques où les valeurs en conflit sont moralement légitimes et leur pondération dépend des faits particuliers de chaque cas.

Éthique clinique

L'éthique clinique est l'éthique appliquée aux pratiques et à la prise de décision sur les soins cliniques aux patients.

Éthique des soins innovants

L'éthique des soins innovants est l'éthique appliquée aux pratiques et à la prise de décision sur les soins novateurs ayant une visée thérapeutique pour le patient.

Éthique de la recherche

L'éthique de la recherche est l'éthique appliquée aux activités de recherche en santé et à l'évaluation de protocoles de recherche déposés au comité d'éthique de la recherche (CER) du CUSM afin de promouvoir les meilleurs intérêts des divers participants, notamment des patients, et soutenir la recherche de qualité.

Éthique organisationnelle

L'éthique organisationnelle est l'éthique appliquée aux pratiques et à la prise de décisions soit de nature administrative, soit transversales (touchant plus d'un département de l'établissement), et dont l'impact sur l'organisation est significative.

4. Structures, rôles et responsabilités en éthique

Suivant sa vision et son approche en éthique, le CUSM met en place des structures, chacune ayant un rôle et des responsabilités spécifiques en matière d'éthique.

Tout d'abord, les structures en éthique font appel à l'implication directe des individus et équipes du CUSM dans les processus de prévention et de gestion des enjeux d'éthique. Elles se greffent aux structures décisionnelles déjà en place ou prennent la forme d'instances distinctes responsables de l'éthique ou encore d'espaces *ad hoc* pour la réflexion et la délibération éthiques.

Ensuite, le cadre structurel prévoit également des processus multiples et variés de soutien et d'accompagnement en éthique notamment par le biais de la participation des professionnels en éthique du CEA au sein des instances responsables. L'expertise du CEA est également disponible pour tout employé, médecin, dentiste, pharmacien, gestionnaire, chercheur ou équipe selon divers mécanismes.

Les structures se regroupent au sein de trois catégories selon le rôle qu'elles jouent en éthique : rôle de *leadership*, rôle de *participation* et rôle d'*expertise et soutien*. Le schéma ci-contre illustre ces trois types de rôles et énumère les structures correspondant à chaque catégorie⁴.

Figure 2. Rôles en éthique au CUSM



⁴ Les trois catégories des structures ne sont pas mutuellement exclusives, comme la deuxième catégorie inclut tous les individus et toutes les équipes de la communauté du CUSM.

Les structures, leur rôle et leurs responsabilités en éthique sont présentés plus en détails dans les pages qui suivent. Un schéma complet des processus de prévention et de gestion des situations comportant des dimensions éthiques est disponible à l'annexe 5. Une liste des instances dont le principal mandat inclut l'éthique, ainsi que la référence au mandat ou cadre de référence de ces instances, est fournie à l'annexe 6.

Leadership

Les individus et les instances ayant un rôle de *leadership* en matière d'éthique au CUSM sont conscients de l'importance d'adopter un comportement éthique et de prendre les meilleures décisions possible pour le bien des patients, de l'institution et des équipes, d'autant plus qu'ils constituent un modèle de référence et que leurs décisions sont susceptibles de toucher l'ensemble des membres de la communauté.

Pour ce faire, ils respectent le cadre d'éthique ainsi que les diverses lignes directrices s'appliquant à leur champ de pratique. Ils se réfèrent à la vision, à la mission et aux valeurs organisationnelles pour guider la prise de décision. Ils participent activement au renforcement de leurs capacités en éthique. Les services du CEA sont à la disposition du *leadership* à la fois en tant qu'individu qu'en tant qu'instance.

Le *leadership* en éthique au CUSM joue également un rôle décisionnel en matière d'éthique, se regroupant au sein d'instances ayant notamment le mandat de formuler des recommandations à la présidence-direction générale et au conseil d'administration.

Par ailleurs, le groupe de travail en éthique (GTE) est un mécanisme ponctuel auquel les structures peuvent avoir recours pour mener à bien des projets spécifiques en éthique, par exemple l'élaboration d'une politique, procédure ou protocole. Les GTE sont *ad hoc* et réunissent des représentants des parties prenantes concernées par le projet en question ainsi que l'accompagnement d'un ou de professionnels en éthique. Ils doivent être rattachés à une instance responsable qui assure la gouvernance du projet en veillant notamment à ce que les GTE disposent des ressources nécessaires et en recevant les résultats des travaux réalisés, par exemple des recommandations ou une proposition de procédure.

Les individus et les instances ayant un rôle de *leadership* en matière d'éthique sont : le conseil d'administration, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil des infirmières et des infirmiers (CII), le conseil multidisciplinaire (CM), le comité de gouvernance et d'éthique (CGE), le comité central des usagers (CCU), le comité d'éthique de la recherche (CER), la présidence-direction générale (PDG), la table des chefs de départements, le comité de direction (« CODIR »), la présidence-direction générale adjointe (PDGA), la direction générale adjointe (DGA) et la haute direction. Plus spécifiquement, ces instances ont, respectivement, les responsabilités en éthique décrites ci-dessous.

Conseil d'administration

Le CA a la responsabilité d'approuver le cadre d'éthique et de promouvoir une culture organisationnelle qui favorise la prévention et la gestion de situations comportant des dimensions éthiques.

Les membres du CA respectent en outre le code d'éthique et de déontologie des administrateurs de conseils d'administration ainsi que le code d'éthique du CUSM, notamment quant aux dispositions sur les conflits d'intérêts, la confidentialité, la saine gestion des finances publiques et le respect des lois et règlements en vigueur.

Le CA assure la nomination des membres du CER, veille à ce qu'il dispose du soutien nécessaire et reçoit du CER un rapport annuel.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le CMDP du CUSM est consulté sur le cadre d'éthique et en favorise l'appropriation par ses membres.

Le CMDP joue un rôle important dans l'évaluation et l'amélioration de la qualité des pratiques cliniques, incluant les dimensions éthiques. Le CMDP chapeaute deux comités d'éthique clinique (CEC) permanents (l'un pour les soins aux adultes et l'autre pour les soins pédiatriques), lesquels contribuent notamment au développement de politiques et procédures cliniques et au renforcement des capacités en éthique clinique.

Conseil des infirmières et infirmiers

Le CII est consulté sur le cadre d'éthique et en favorise l'appropriation par ses membres.

Le CII assure un leadership dans l'appréciation de la qualité des pratiques en soins infirmiers. Des infirmières sont désignées par le CII pour siéger aux CEC afin de participer à l'élaboration des procédures cliniques et de renforcement des capacités en éthique clinique.

Conseil multidisciplinaire

Le CM est également consulté sur le cadre d'éthique et favorise son intégration aux pratiques de ses membres.

Le CM est responsable de l'évaluation et l'amélioration de la qualité des pratiques de ses membres. Il délègue des représentants aux deux CEC, afin de contribuer aux réflexions et aux travaux en éthique clinique.

Comité de gouvernance et d'éthique

Le CGE du CA est consulté sur le cadre d'éthique.

Le CGE a le rôle notamment de promouvoir l'éthique au sein du CUSM et la responsabilité d'étudier les politiques institutionnelles ayant une dimension éthique.

Les processus du CGE pour la prise de décision et l'élaboration de recommandations à l'intention du CA intègrent les principes d'analyse éthique étayés dans ce cadre.

Le CEA est ponctuellement invité à participer aux travaux du CGE.

Comité central des usagers

Le CCU est consulté sur le cadre d'éthique et participe à sa promotion.

Le comité détient un rôle dans l'amélioration de la qualité des services du CUSM et donc dans la prise en compte des dimensions éthiques.

Comité d'éthique de la recherche

Le CER du CUSM est désigné en vertu du Code civil du Québec et ses conditions d'exercice sont précisées dans la loi. Le CER rend des comptes au CA et ses travaux sont coordonnés et soutenus par le CEA.

Le CER est subdivisé en cinq panels spécialisés : 1) Pédiatrie; 2) Neurosciences - Psychiatrie; 3) Essais Cliniques I - oncologie; 4) Essais Cliniques II – tout autre domaine; 5) Cellules, tissus, génétique et recherche qualitative. Chacun des panels assure l'évaluation et l'approbation éthique des protocoles de recherche qui leur sont soumis.

Le CER respecte le cadre réglementaire applicable et sa composition inclut la participation de membres de la population. Il adopte les modes opératoires normalisés nécessaires pour guider les pratiques du CER.

Présidence-direction générale, présidence-direction générale adjointe et direction générale adjointe

La PDG, la PDGA et la DGA adhèrent au cadre d'éthique et portent la vision en éthique au CUSM.

Ils s'assurent de l'implantation de l'approche en éthique ainsi que des structures et des ressources nécessaires au respect du cadre d'éthique. Ils sont responsables de la diffusion et de l'appropriation du cadre d'éthique par les membres de la direction. Ils partagent les responsabilités en éthique des comités et instances auxquels ils participent, dont le CA, le CGE, CODIR, la TCD et le comité adviseur en éthique organisationnelle (CAEO).

La PDG propose le cadre d'éthique pour adoption par CODIR et recommande le cadre d'éthique pour adoption au CA.

De plus, la PDGA préside le CAEO dont elle reçoit et transmet les avis et recommandations. Le rôle du CAEO est décrit à la section « Action ».

Table des chefs de départements

La table des chefs de départements (TCD) est consultée sur le cadre d'éthique et en respecte les principes dans le cadre de ses délibérations.

Un membre du CEA y siège en tant qu'observateur.

Comité de direction

CODIR approuve et respecte les principes du cadre d'éthique dans ses processus de prises de décision.

Haute direction

La direction du CUSM est un modèle pour chacun des employés qu'elle a à sa charge et s'engage en ce sens à adopter un comportement éthique.

De plus, elle est clé dans les processus de prise de décision et s'attache à prévenir et gérer les enjeux éthiques relatifs à chacun des secteurs. Les directeurs sont responsables de prendre en charge des réflexions éthiques qui traversent leur secteur et de se rapporter aux instances en éthique pour assurer la bonne gestion des situations ayant un impact significatif sur l'institution.

Plus spécifiquement, la haute direction du CUSM met sur pied des GTE *ad hoc* lorsqu'une situation nécessite une analyse approfondie. Elle signale des enjeux éthiques aux instances décisionnelles et de coordination (clinique et administrative) auxquelles elle participe.

La direction adhère à la vision et à l'approche du CUSM en éthique, notamment à l'importance d'impliquer les employés et les équipes dans la prévention et la gestion des enjeux éthiques et de renforcer les capacités en éthique. Elle veille à l'intégration d'une réflexion éthique au sein de ses équipes notamment en diffusant le cadre d'éthique, en favorisant la formation en éthique et l'utilisation des outils en éthique, en encourageant le recours aux services du CEA et en libérant les employés pour qu'ils participent à divers comités ayant un mandat en éthique (ex: CEC).

Participation

Tous les individus, équipes et instances du CUSM jouent un rôle de *participation* en matière d'éthique, puisque l'éthique est la responsabilité de toutes et tous.

Chaque individu a le devoir de connaître ses obligations en matière d'éthique et de considérer les dimensions éthiques des situations dans lesquelles il se retrouve.

Plusieurs espaces formels de réflexion et d'analyse en éthique sont créés afin de favoriser l'implication directe des membres de la communauté du CUSM en soutien à sa

mission de soins aux patients. Ces instances sont: les CEC, le comité aviseur en éthique de la recherche (CAER) et le CAEO.

Le mécanisme du GTE, décrit à la section *Leadership*, permet également d'impliquer les individus et les groupes dans l'analyse de dilemmes éthiques.

L'ensemble des individus, équipes et instances du CUSM

Les membres de la communauté du CUSM adhèrent au cadre d'éthique et participent à la culture organisationnelle qui favorise la prévention et la gestion des situations comportant des dimensions éthiques. Ils sont responsables d'intégrer la réflexion éthique à leurs pratiques, à leur comportement et à leurs processus de prise de décision.

Tout membre du personnel, médecin, membre d'une équipe de recherche ou gestionnaire peut recourir aux services du CEA, dont les services de consultation en éthique qui disponibles dans tous les volets. Les mécanismes pour avoir accès au soutien du CEA sont décrits dans la sous-section suivante ainsi qu'à l'annexe 7.

Comités d'éthique clinique (CEC)

Les CEC sont des comités interdisciplinaires permanents qui relèvent du CMDP et abordent différents enjeux éthiques. Il y a un CEC pour les soins aux adultes et un CEC pour les soins pédiatriques. Ils contribuent au développement et à la mise à jour de politiques et procédures cliniques comportant des dimensions éthiques significatives ainsi qu'au renforcement des capacités en éthique des cliniciens du CUSM. Les CEC accueillent des membres du CII et du CM.

Comité aviseur en éthique de la recherche (CAER)

La présidence du CER, le gestionnaire responsable du CEA et les cinq co-présidences du CER se rencontrent au sein du CAER afin d'aborder les enjeux transversaux en éthique de la recherche ainsi que les enjeux d'amélioration et d'harmonisation des pratiques des différents panels. Ils analysent les enjeux et mettent en œuvre ou recommandent des améliorations au besoin.

Comité aviseur en éthique organisationnelle (CAEO)

Le CAEO a le mandat de recevoir des questions éthiques et formuler des recommandations sur des enjeux cliniques, de la recherche, des soins innovants ou administrative ayant des répercussions significatives sur l'organisation. Plus largement, le CAEO guide et promeut l'éthique organisationnelle au sein du CUSM.

Expertise et soutien

Le CUSM dispose d'une expertise interne en éthique appliquée se situant à la DQEPE et plus spécifiquement au CEA. La DQEPE a pour mandat de soutenir les efforts du

CUSM dans l'amélioration de la qualité des soins centrés sur les patients, dans lequel s'insère la prévention et la gestion des enjeux éthiques. Le CEA est un secteur de la DQEPE voué au soutien et à l'accompagnement éthique des individus, des équipes, des instances et de l'institution dans son ensemble.

Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

La DQEPE a la responsabilité de planifier, organiser et contrôler les structures et ressources dédiées à l'éthique ainsi que de favoriser la collaboration entre les divers secteurs et celui de l'éthique. Elle a également la responsabilité d'élaborer et diffuser le cadre d'éthique au sein de l'établissement.

Les efforts que la DQEPE et ses différents secteurs déploient notamment en matière de gestion de risques, d'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé, de performance, de gestion des connaissances et de gouvernance de l'information favorisent les pratiques et la prise de décisions éthiques au CUSM.

Centre d'éthique appliquée (CEA)

Le CEA joue un rôle de premier plan dans le soutien d'une culture de prise de décision éthique au CUSM grâce à son expertise en éthique appliquée et son approche intégrée. Concrètement, il offre une gamme de services à l'ensemble de la communauté du CUSM et dote l'institution d'une méthodologie rigoureuse d'analyse éthique, qu'il diffuse le plus largement possible⁵. L'annexe 7 présente les mécanismes d'accès aux divers services offerts selon les besoins et les volets d'éthique.

L'offre de services du CEA se déploie dans les quatre volets d'éthique (clinique, recherche, soins innovants, organisationnelle) et comprend notamment les services de consultation, l'évaluation éthique de la recherche, le soutien à l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités en éthique. Ces services sont décrits dans les paragraphes suivants.

Les services de consultation sont disponibles pour tout individu ou équipe aux prises avec une question ou un dilemme éthique et ce, confidentiellement et selon divers mécanismes selon le volet d'éthique (voir annexe 7).

Ensuite, le CEA coordonne et participe aux travaux du CER qui consistent à l'évaluation éthique de la recherche impliquant des participants humains. Il s'implique activement dans l'amélioration des pratiques de recherche et dans la révision du cadre réglementaire en éthique de la recherche.

En ce qui a trait à l'élaboration et la mise à jour de procédures et politiques comportant des dimensions éthiques, le CEA joue un rôle central dont il s'acquitte en fournissant son expertise notamment en participant aux travaux du CGE, de la TCD, du CAEO et des CEC ainsi que des GTE.

⁵ Le CEA produit un rapport annuel qu'il est possible de consulter sur son site web afin d'en connaître plus sur les activités qu'il réalise chaque année.

Le CEA planifie et met en œuvre des activités de renforcement des capacités en éthique qui visent l'acquisition et le maintien de savoirs, de savoirs-faire et de savoirs-être en éthique appliquée. Il développe et implante un plan de formation en éthique ainsi que des outils pratiques qu'il met à la disposition des équipes. Les professionnels en éthique du CEA siègent au sein des comités dont le principal mandat inclut l'éthique afin d'y contribuer son expertise continue. L'ensemble de ces initiatives visent la création et le maintien d'une capacité organisationnelle qui assure l'appropriation du cadre d'éthique.

Le CEA est soucieux de maintenir et améliorer la qualité de ses services. En ce sens, il favorise la formation continue de ses membres et se dote d'un programme de suivi-évaluation et d'amélioration de ses activités.

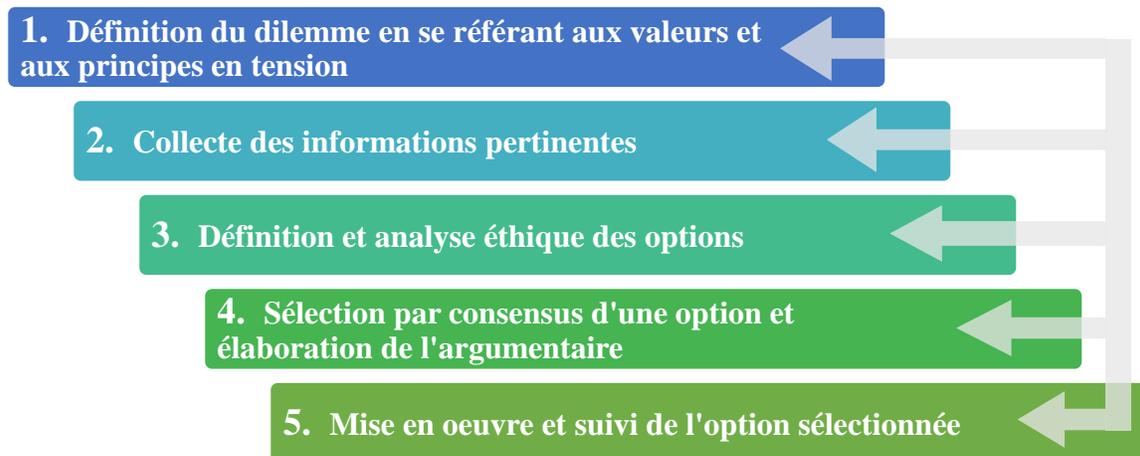
Enfin, il importe de préciser que le CEA fait rayonner son expertise au-delà de la communauté du CUSM: dans la communauté de patients, dans la communauté universitaire québécoise, canadienne et même internationale, dans l'écosystème de la santé et des services sociaux ainsi qu'au niveau des autorités gouvernementales provinciales et fédérales.

5. Méthode d'analyse en éthique

La méthode d'analyse en éthique privilégiée par le CUSM (voir schéma ci-dessous) respecte sa vision et son approche en éthique, telles que décrites dans les premières sections du présent cadre :

- C'est une méthode fondée sur les valeurs et les principes, dont les valeurs organisationnelles;
- Conformément au champ d'application de l'éthique appliquée tel que défini par le CUSM, elle a été élaborée pour venir en aide aux individus et aux équipes éprouvant des difficultés en éthique liées à la pratique quotidienne de leur métier;
- La méthode fait appel à l'inclusion de toutes les parties prenantes (incluant le patient et ses proches), à la reconnaissance de l'autonomie professionnelle, au dialogue, à la transparence et à la recherche de consensus⁶ comme conditions essentielles d'une approche en éthique à valeur ajoutée;
- Elle est employée par les professionnels en éthique et peut être utilisée par les équipes grâce notamment à des formations et à la diffusion d'outils pratiques;
- Elle est un exemple de l'approche intégrée du CUSM, puisqu'elle s'adapte aux aspects uniques de chaque volet d'éthique;
- Fidèle à l'approche de collaboration avec le milieu universitaire, c'est une méthode d'analyse rigoureuse et systématique, développée à l'Université McGill et éprouvée dans les hôpitaux du CUSM au cours des 25 dernières années⁷.

Schéma 2. Méthode d'analyse en éthique du CUSM



⁶ La recherche de consensus réfère aux processus d'analyse en éthique qui donnent l'occasion aux parties prenantes d'être entendues et qui intègrent aux délibérations les différents points de vue. Les solutions trouvées par consensus reflètent la volonté du plus grand nombre possible sans forcément obtenir un appui unanime.

⁷ Cette méthode est enseignée dans le cadre de divers programmes de la Faculté de Médecine de l'Université McGill et a été adoptée par le Collège des médecins de famille du Canada en tant que partie intégrante du curriculum de résidence en médecine de famille.

La méthode d'analyse en éthique du CUSM réfère à une séquence ordonnée d'étapes relatives au dilemme éthique rencontré. Une grille d'analyse en éthique est utilisée pour guider la pratique des professionnels en éthique du CEA, qui sont experts quant à son utilisation. Ils emploient la méthode d'analyse lors des consultations en éthique et guident les équipes dans son application notamment par le déploiement d'un plan de formation en éthique appliquée.

Une version simplifiée de la « Grille d'analyse en éthique » (voir annexe 3) est également disponible sous forme d'outil d'aide à la décision pour tout individu ou équipe qui souhaite procéder à l'analyse d'un dilemme éthique et ce, préférablement après avoir bénéficié d'une formation générale par un membre du CEA ainsi que de l'expertise d'un éthicien lors d'une consultation précédente.

Éthique clinique

La méthode d'analyse en éthique du CUSM a d'abord été conçue pour l'éthique clinique. Le but de la première étape, par exemple, est d'aider les cliniciens à voir au-delà des choix difficiles perçus, pour identifier et formuler le dilemme éthique sous-jacent. À titre d'exemple, la question « Devrais-je intuber et fournir une ventilation mécanique à ce patient ou non? », deviendrait une description et une appréciation de la tension entre valeurs sous-jacentes, par exemple entre le respect de l'*autonomie* du patient et la *bienfaisance médicale*. Devant des situations cliniques de plus en plus complexes, la référence aux valeurs demeure fort utile.

De plus, une analyse robuste en éthique repose sur une considération complète des informations pertinentes et de la façon dont ces informations influencent le dilemme perçu. En éthique clinique, les informations colligées sont de nature clinique, de nature personnelle et de nature sociale (incluant le juridique et les politiques).

Éthique de la recherche

La méthode d'analyse en éthique schématisée et décrite ci-haut est également employée dans le cas de dilemmes en éthique de la recherche. Chacune des étapes est adaptée au contexte spécifique de la recherche en santé auprès d'humains et aux enjeux éthiques qu'on y rencontre. Dans le contexte d'une découverte fortuite, par exemple, on apprécie la tension entre la *bienfaisance* soutenue par la communication de l'information pertinente à la santé du participant et l'*autonomie* exprimée des années auparavant si le participant a décliné d'être informé.

La méthode d'évaluation éthique des protocoles de recherche, quant à elle, est largement encadrée par des balises juridiques et dans les politiques gouvernementales applicables ainsi qu'au sein des politiques institutionnelles, dont la liste est comprise à l'annexe 4 du présent cadre d'éthique. Le CUSM adhère à la réglementation en vigueur, notamment le Code civil du Québec, l'Énoncé de politique des trois conseils et la Loi sur

les aliments et drogues. L'interprétation de ces normes se fait dans le contexte applicable aux participants de recherche.

Les évaluations sont effectuées par les membres du CER du CUSM, lequel rassemble toutes les compétences scientifiques, juridiques et éthiques requises par la loi et emploie une méthode d'analyse éthique 1) centrée sur le patient et; 2) proportionnelle aux risques.

Éthique des soins innovants

Les enjeux éthiques relatifs aux soins innovants⁸ sont spécifiques à ce secteur en raison de l'aspect novateur des soins. En effet, ceux-ci ne correspondent pas aux standards de soin éprouvés et ne sont pas soumis au cadre réglementaire de la recherche, car leur visée est thérapeutique. Ils nécessitent donc une attention particulière quant aux aspects scientifiques et de faisabilité, de consentement et d'utilisation équitable des ressources.

Ainsi, la méthode d'analyse en éthique, préalablement développée pour l'éthique clinique, est également retenue pour l'analyse éthique des soins novateurs tout en accordant une importance particulière à des critères spécifiques dont la validité scientifique et médicale des soins, le consentement libre et éclairé et la justice distributive.

Éthique organisationnelle

Traditionnellement, l'éthique organisationnelle est perçue comme relevant de la haute direction et du conseil d'administration, l'accent étant placé sur les codes de conduite et les politiques de conflits d'intérêts. Dans les dernières années, le CUSM a bonifié la portée de l'éthique organisationnelle en intégrant à son approche et expertise en éthique une structure de soutien à la prise de décision administrative.

Comme l'éthique clinique, l'éthique organisationnelle a évolué d'un « principalisme pur » vers une inclusion des principes de l'approche *Accountability for Reasonableness*, qui mise sur des processus clairs et transparents desquels doit émerger une solution s'appuyant sur une argumentation raisonnable. En éthique organisationnelle, les principes d'inclusion des parties prenantes, de dialogue et de recherche de consensus sont d'autant plus importants que les dilemmes organisationnels touchent ou peuvent potentiellement toucher un nombre important d'individus, d'équipes et de départements.

Au cours des dernières années, le CEA a développé une approche innovante en éthique organisationnelle en misant sur ces deux modèles fondamentaux avec l'ajout d'une

⁸ Comme l'indique son énoncé de mission, le CUSM s'engage à offrir des soins centrés sur le patient d'une qualité exceptionnelle. Lorsque le standard de soin n'est plus adéquat et que les protocoles de recherche ne permettent pas de répondre aux besoins spécifiques d'un patient, les cliniciens du CUSM s'efforcent de fournir des traitements appropriés et raisonnables tout en étant hautement innovants.

spécificité casuistique (ou « cas par cas ») qui soutient l'émergence d'options justifiables selon la spécificité des situations.

La méthode du CUSM en éthique organisationnelle réfère à une séquence logique de questions qui comporte une distinction par rapport aux autres volets d'éthique, celle de la considération de la justice distributive (ou équité) comme facteur important dans la prise de décision au sein de l'institution. Compte tenu de la variété de points de vue philosophiques et analytiques quant à la notion de justice, le rôle du professionnel en éthique au CEA est de soutenir les décideurs, notamment la haute direction, dans l'intégration de ces facteurs aux délibérations et dans l'articulation de la vision sous-jacente aux décisions.

De plus, la visée stratégique première en éthique organisationnelle est l'adéquation (ou cohérence) entre la vision, la mission et les valeurs, d'une part, et les actions accomplies par les individus et les équipes du CUSM, d'autre part. Cet engagement envers l'adéquation requiert une attention particulière aux caractéristiques uniques du CUSM en tant que centre hospitalier universitaire qui œuvre dans un contexte de soins de santé tertiaires et quaternaires et dont la mission académique et les activités de recherche sont omniprésentes. Cette adéquation ainsi que le principe de justice distributive deviennent ainsi des critères au fondement de l'analyse en éthique organisationnelle au CUSM.

Annexe 1. Vision, mission et valeurs du CUSM

Notre vision

Comptant parmi les meilleurs centres hospitaliers universitaires au monde, le CUSM assurera des soins de santé et des activités de recherche, d'enseignement et d'évaluation des technologies à la fois centrés sur le patient, intégrés et d'une qualité exceptionnelle.

Notre mission

Le CUSM est le centre hospitalier universitaire adulte et pédiatrique affilié à l'Université McGill. Notre mission se définit comme suit :

Offrir des soins d'une qualité exceptionnelle et empreints de compassion à notre clientèle adulte et pédiatrique ainsi qu'à leur famille, tout en étant particulièrement dédiés au traitement des cas complexes;

Repousser les limites de la connaissance médicale par le biais de la recherche et intégrer ces nouvelles connaissances à nos pratiques cliniques et académiques;

Dispenser un enseignement de qualité en sciences de la santé aux professionnels de la santé, aux administrateurs ainsi qu'à l'ensemble de la communauté et;

Évaluer l'introduction, l'acquisition et l'utilisation de nouvelles technologies en santé, de même que les méthodes d'organisation et de prestation des services.

Nos valeurs

Service : Nos patients et leur famille sont notre raison d'être. Nous dispensons avec compassion des soins multidisciplinaires de la plus haute qualité, qui respectent les normes les plus élevées en matière de sécurité. Nous accompagnons les patients à toutes les étapes de leur vie; nous intervenons auprès d'eux et de leur famille avec transparence et respectons leur dignité, de même que leurs besoins culturels et linguistiques.

Innovation : Nous favorisons une culture de recherche et d'innovation. Nos décisions sont basées sur les évidences scientifiques démontrées et nous cherchons constamment à améliorer notre efficacité et notre efficience.

Leadership : Nous développons, utilisons et communiquons sans cesse nos nouvelles connaissances et notre expertise pour le bénéfice de nos patients à l'échelle locale et

mondiale. Nous exerçons une influence significative en vue d'améliorer le système de santé au niveau local, régional, national et international.

Partenariat : Nous travaillons en collaboration avec nos employés, avec nos ambassadeurs, ainsi qu'avec nos partenaires du réseau de la santé afin d'assurer un continuum de soins complets et intégrés pour la population que nous desservons.

Annexe 2. Activités de formation en éthique

Ethics Training Activities

Preamble

The MUHC adopts an innovative, integrated approach to applied ethics which was developed at McGill University and time-tested in the MUHC hospitals over the last 25 years.

The MUHC and its Centre for Applied Ethics (CAE) believe in the involvement of each member of the MUHC community in integrating ethics into their decision-making processes. In an effort to push out ethics to the front lines and build capacity, the CAE offers a structured Ethics Training Program to the MUHC community including staff, physicians, research teams, students as well as patients and their families. The CAE's ethics professionals and staff take part in various needs-based trainings throughout the community. This training program is described below.

Objectives

The objectives of the CAE ethics training program are to promote knowledge of ethics issues and ethics resources, build ethics capacity and ultimately promote and foster a culture of strong ethics leadership amongst MUHC staff and physicians. The CAE also believes in promoting awareness of important ethical issues and providing ethics education to members of the broader MUHC community including patients, families and members of the public.

Scope

Training opportunities are offered in all four ethics domains covered by the CAE including clinical ethics, the ethics of innovative care, research ethics and organizational ethics. Trainees include clinicians, research teams, managers and broader community.

Needs-based training

Training activities are tailored to meet the needs of their target audience. The CAE regularly conducts informal and formal ethics education need assessments. These include: discussion with department heads and unit managers on pressing ethical concerns and ethics education needs of MUHC staff, physicians and researchers; identification of areas requiring ethics education and follow-up after case consultation; following up on specific requests from managers to educate staff on specific ethical topics and trends; and conducting surveys of healthcare professionals to determine ethics knowledge gaps and preferred training activities.

Themes

Depending on the needs expressed by various groups, the ethics trainings touch upon these themes: CAE resources and processes, basic bioethics knowledge and skills, specialty specific trainings and ethics topics, trends, issues, case-related.

Continuous evaluation and quality improvement

The CAE continually evaluates its training activities for relevance and effectiveness. Written feedback (see appendix 1 - CAE Training Evaluation Form) is solicited after each training activity and reviewed by CAE staff. This feedback is incorporated into improving CAE training opportunities and performance

Chart 1. List of trainings given on a regular basis according to audience, format and topic

Audience	Format	Topic
Residents	Small group case based learning	Ethics of clinical practice
	Interactive lecture	Royal College of Physicians and Surgeons examination preparation
MUHC Nurses	Genesis	Nursing Ethics
	Lunch and Learns	Nursing ethics
Staff and physicians	Ethics grand rounds	Neuro ethics Pediatric ethics Ethics of family medicine
	Ethics Lectures	Variable
	Team rounds	Variable
	Debriefs	Variable
Administration	Small group teaching	Organizational ethics
Physicians, clinicians and research staff	Lecture	Nagano training
	Departmental presentation	Research ethics training
Patients, families and broader MUHC community	Lecture	Variable

Format description

Resident teaching sessions: 1-2 hour educational sessions led by an ethics professional provided to resident specialty groups focusing on ethical issues related to that specialty. These sessions also cover core bioethics content and familiarize residents with ethics resources (including CAE services and the CAE Ethical Decision Making Tool.) Resident teaching is offered regularly and on request.

Genesis sessions: 1 hour educational sessions led by an ethics professional to junior MUHC nurses. Presentation and discussion focuses on ethical issues specific to that

unit and also provides an overview of core bioethics principles and available ethics resources (including CAE services and the CAE Ethical Decision Making Tool.) Genesis sessions are offered regularly and on request.

Lunch and learns: 1 hour sessions led by an ethics professional that are (usually) open to all clinicians interested in participating (most often nurses and allied health staff). Topics are chosen in discussion with unit managers to reflect topical ethical cases or issues on a unit or and generally consist of a presentation followed by discussion. Lunch and learns are scheduled on request.

Ethics debriefs: 1-2 hour debriefs are led by an ethics professional and provide clinical staff involved in a particularly challenging or morally distressing case an opportunity to discuss the ethical dimensions of the case in a constructive environment. Debriefs provide an opportunity for ethics education by focusing on preventative ethics and ethics resources while addressing moral distress. Debriefs are scheduled on request.

Grand rounds: a formal presentation to a wide audience of hospital staff and physicians on a topical ethics issue led by an ethicist or an invited speaker. Ethics grand rounds are given regularly (yearly) and on request.

Ethics lectures: (Usually) a 1 hour presentation on a topical ethical issue given to a wide MUHC audience of clinicians, staff, researchers and administrators. Ethics lectures are given by ethics professionals of the CAE or by invited speakers. Topics of recent past lectures have included: the ethics of Phase 1 clinical trials, the ethics of informed consent for research participation and Medical Aid in Dying, amongst others. Lectures are organized by the CAE or given on request.

Departmental presentations: (usually) a 1 hour educational presentation on a particular ethical topic of interest to a given department attended by staff of the department. Departmental presentations are requested by the department.

Examination preparation: 1 hour educational session led by an ethics professional to help residents prepare for the ethical component of the Royal College of Physicians and Surgeons licensing exam. Examination preparation sessions are scheduled on request.

Team rounds: short sessions in which an ethics professional attends team rounds with clinical staff. This is used as an opportunity to provide informal education on various ethical issues, review core ethical principles and provide information about available ethics resources as needed.

Research ethics training: 1-2 hour sessions provided by ethics professionals to clinicians, researchers and administrators on the regulatory requirements and ethical considerations involved in the conduct of research involving human subjects. Scheduled regularly and on request.

Nagano training: 1 hour sessions led by CAE staff provided to clinicians, researchers and administrators on the REB submission process. Scheduled regularly and on request.

Academic teaching: 1-3 hour guest lectures on applied ethics to McGill University medical, nursing and bioethics students. Academic teaching allows CAE staff to provide ethics training and education to students who are completing clinical placements at the MUHC. It is also an opportunity to sensitizing future clinicians to applied ethics issues. Guest lectures are provided regularly and on request.

Community lectures: 1-2 hour lectures by CAE ethics professionals provided to patients, families and members of the public on topical ethical issues.

TITLE:
DATE:
Presented by:

Thank you for filling out this survey. It will help us improve our ethics training sessions.

1. Please check the circle you think best applies to the following statements:

	Strongly Agree	Agree	Neutral	Disagree	Strongly Disagree
The ethics case studies were relevant to my practice	<input type="radio"/>				
Case discussion was a good format to learn about ethics issues	<input type="radio"/>				
The presenters were knowledgeable about the subject matter	<input type="radio"/>				
I found it worthwhile to attend this session	<input type="radio"/>				
I will use information from this session in the future	<input type="radio"/>				

2. Was this event better than what you expected, worse than what you expected, or about what you expected? (Please check the box that applies)

A great deal better	<input type="checkbox"/>
Somewhat better	<input type="checkbox"/>
About what was expected	<input type="checkbox"/>
Quite a bit worse	<input type="checkbox"/>
A great deal worse	<input type="checkbox"/>

3. Please provide any comments you have, including suggestions on how this session may be improved:

Annexe 3. Grille d'analyse en éthique

Centre universitaire
de santé McGill



McGill University
Health Centre

Centre d'éthique appliquée
Centre for Applied Ethics

Grille d'analyse en éthique

Outil d'aide à la décision

*Cet outil a été conçu par le Centre d'éthique appliquée (CEA) du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour venir en aide aux équipes lorsque confrontées à des dilemmes éthiques⁹. Il sert à **guider les discussions d'équipe** pour faciliter l'analyse des dilemmes éthiques et soutenir la prise de décision, préférablement après avoir reçu une formation générale et du soutien professionnel d'un membre du CEA. Cette grille comprend une série logique d'étapes claires et précises, pour lesquelles il est recommandé de documenter les informations pertinentes. Pour toute question sur son utilisation ou pour obtenir le soutien d'un professionnel en éthique, contactez le CEA via le centre d'appels (53333).*

1. Cernez le dilemme éthique en formulant une question claire et consensuelle.

- ✓ La question devrait faire ressortir explicitement les valeurs et principes sous-jacents en tension.

Exemples de valeurs : meilleurs intérêts du patient, intégrité et jugement professionnels, justice distributive, autonomie, bienfaisance, non-malfaisance, confidentialité, réduction de la souffrance, etc.

2. Colligez et analysez toute l'information pertinente au dilemme.

<i>Éthique clinique</i>	<i>Éthique de la recherche</i>	<i>Éthique organisationnelle</i>
<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Bio</u> : secteur de soins et type de traitement, état de santé, pronostic, etc.✓ <u>Psycho</u> : préférences des parties prenantes (patient, proches, mandataire, cliniciens, gestionnaires)✓ <u>Social</u> : vision, mission du CUSM/ de l'unité de soins, valeurs organisationnelles, protocoles, standards de pratique, codes de déontologie/ d'éthique, lois, politiques, normes, etc.	<ul style="list-style-type: none">✓ Bénéfices potentiels✓ Risques✓ Devoir de diligence (« <i>duty of care</i> »)✓ Valeur sociale✓ La justice en tant que <i>protection</i> ou la justice en tant qu'<i>accès</i>✓ Vision, mission, valeurs organisationnelles, standards, codes, protocoles, lois, règlements, politiques, normes, etc.	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Informations préalables</u> : mandat institutionnel, plan clinique, besoins, budgets, coûts, faisabilité, retour sur investissement, etc.✓ <u>Préférences des parties prenantes</u> : patients, famille, communauté, employés, gestionnaires, gouvernement, etc.✓ <u>Contexte socio-politique</u>: Vision, mission, valeurs organisationnelles, codes, lois, règlements, politiques, normes, etc.

⁹ La méthodologie d'analyse en éthique du CUSM est à la fine pointe des savoirs académiques et pratiques en éthique appliquée. Elle se veut une approche innovante et pragmatique d'analyse éthique.

3. Produisez une liste de toutes les options réalistes et comparez-les.

- ✓ Tentez d'énumérer au moins trois options possibles.
- ✓ Déterminez les principes sous-jacents et les conséquences de chaque option.
- ✓ Comparez les avantages et inconvénients de chaque option.
- ✓ Choisissez par consensus l'option la plus appropriée.

4. Choisissez une option par consensus et développez un argumentaire.

- ✓ Quelle est l'option retenue? Pourquoi?
- ✓ Respecte-t-elle le critère de la « personne raisonnable » ? Est-elle cohérente avec la vision, mission et valeurs institutionnelles, ainsi qu'avec les décisions passées ?

5. Mettez en œuvre et assurez un suivi de l'option retenue.

- ✓ Implantez l'option et vérifiez le résultat obtenu.

Annexe 4. Lois, règlements, normes, codes et politiques institutionnelles relatives à l'éthique

Le cadre d'éthique du CUSM comprend l'application de plusieurs lois, règlements, politiques et normes, lesquels sont énumérés ci-dessous de façon non exhaustive.

- Lois et règlements

Code civil du Québec	Loi canadienne sur la santé
Loi sur les services de santé et les services sociaux	Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation
Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels	Loi sur les aliments et drogues
	Code des professions

- Normes ministérielles et gouvernementales

Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains
Guide d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique
Standards du FRSQ sur l'éthique de la recherche en santé humaine et l'intégrité scientifique
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de conseil d'administration en vertu de la Loi sur le ministère du conseil exécutif (chapitre M-30)

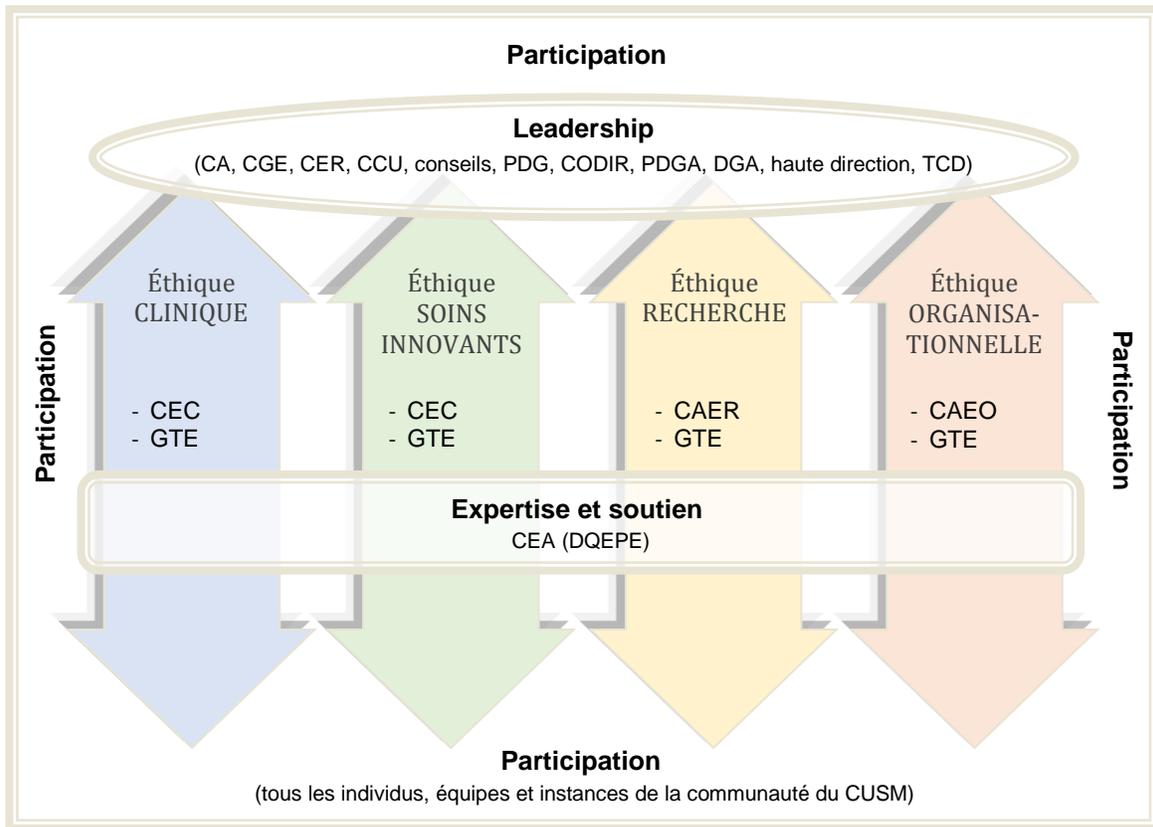
- Normes professionnelles et codes de déontologie et d'éthique

Normes et codes:
- Association médicale canadienne
- Collège des Médecins du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Ordre des inhalothérapeutes du Québec
- Ordre des ergothérapeutes du Québec
- Ordre des pharmaciens du Québec
- Ordre des physiothérapeutes du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
- Etc.

- Normes et politiques institutionnelles du CUSM

HPO 030 Code d'éthique des employés	ADM 310 Sécurité des actifs informationnels et protection de l'information
HPO 032 Code d'éthique des usagers	ADM 620 Collecte, utilisation, diffusion et stockage des photos prises par les employés
HPO 020 Énoncé de vision, mission et valeurs	<i>Statement concerning institutional support to researchers in maintaining promises of confidentiality</i>
HPO 040 Code de conduite du CUSM	ADM 710 POL Gouvernance de l'information
HPO 065 Éthique et déontologie des cadres, du personnel et des professions du CUSM	Cadre règlementaire sur la recherche en santé au CUSM
PM 100 - Consentement éclairé du patient à l'égard des interventions cliniques	Photos de patients et autres images utilisées en soins cliniques, en éducation, en recherche et dans les publications (HME)
Politique sur les soins de fin de vie	ADM 200 Politique relative à la déclaration des incidents/accidents [AH223]
Politique relative aux mesures de réanimation et à la limitation de traitement (pédiatrie)	PM 140 Politique de divulgation des accidents aux patients et à leurs représentants, parents et tuteurs
Niveau d'intervention et mesure de réanimation chez l'adulte	Faites connaître vos volontés en matière de soins et de traitements thérapeutiques : Testament biologique et Mandat d'inaptitude
Archives médicales*- confidentialité, accès, intégrité, sécurité (HME)	Protocole interprofessionnel relatif à l'utilisation de contention physique la moins contraignante possible

Annexe 5. Prévention et gestion des situations comportant des dimensions éthiques



Liste des acronymes :

CA:	Conseil d'administration
CAEO:	Comité aviseur en éthique organisationnelle
CAER:	Comité aviseur en éthique de la recherche
CCU :	Comité central des usagers
CEA:	Centre d'éthique appliquée
CEC:	Comités d'éthique clinique (deux comités)
CER:	Comité d'éthique de la recherche
CGE:	Comité de gouvernance et éthique
CODIR:	Comité de direction PDG: Présidence-direction générale
DGA:	Direction générale adjointe
DQEPE:	Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
GTE:	Groupe de travail en éthique
PDG:	Présidence-direction générale
PDGA:	Présidence-direction générale adjointe
TCD:	Table des chefs de départements

Annexe 6. Liste des instances ayant un mandat en éthique

Instances dont le mandat en éthique est dévolu par la loi	
Comité de gouvernance et éthique (du CA)	Mandat disponible sur le site web du CUSM
Comité d'éthique de la recherche (CER)	Mandat disponible sur le site web du CUSM
Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS)	Politique du CUSM relative aux soins de fin de vie disponible sur l' intranet du CUSM
Instances dont le mandat en éthique est assigné par le CUSM	
Comité d'éthique clinique (CEC) - volet adultes	Cadre de référence, avril 2013, disponible sur l'intranet, dans les Règlements du CMDP
Comité d'éthique clinique (CEC) - volet pédiatrique	Cadre de référence, mai 2014, disponible sur l'intranet, dans les Règlements du CMDP
Comité aviseur en éthique organisationnelle (CAEO)	Cadre de référence disponible sur demande auprès du secrétariat de la PDGA
Comité aviseur en éthique de la recherche (CAER)	Cadre de référence à venir
Centre d'éthique appliquée (CEA)	Offre de services disponible sur le site web du CEA

Annexe 7. Mécanismes d'accès au soutien et à l'expertise en éthique au CUSM

Volet d'éthique appliquée Nature du besoin en éthique (provenance du besoin)	CLINIQUE	SOINS INNOVANTS	RECHERCHE	ORGANISATIONNELLE
Dilemme ou incertitude quant aux valeurs (tous les employés* et toutes les équipes)	<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation : équipes contactent professionnel en éthique clinique via le centre d'appel (53333) - Outil : Grille d'analyse en éthique (site web du CEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation : équipes contactent professionnel en éthique des soins innovants via le service de localisations (53333) - Outil : Grille d'analyse en éthique (site web du CEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation : équipes contactent directement professionnel en éthique de la recherche attiré au panel du CER approprié - Outil : Grille d'analyse en éthique (site web du CEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation : gestionnaires contactent directement professionnel en éthique organisationnelle: eugene.bereza@muhc.mcgill.ca - Outil : Grille d'analyse en éthique (site web du CEA)
Évaluation éthique de la recherche (équipes de recherche)	N/A	N/A	- Dépôt des projets au CER par les équipes de recherche via la plateforme Nagano	N/A
Élaboration de politique, procédure comportant des dimensions éthiques (gestionnaires et instances)	<ul style="list-style-type: none"> - Le CEA siège aux CEC, GIS, TCD et groupes de travail <i>ad hoc</i> - Le CEA assure un leadership sur l'élaboration de politiques en éthique clinique 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CEA siège aux CEC, GIS, TCD et groupes de travail <i>ad hoc</i> - Le CEA assure un leadership sur l'élaboration de politiques en éthique des soins innovants 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CEA siège au CER, CAER et groupes de travail <i>ad hoc</i> - Le CEA assure un leadership sur l'élaboration de politiques en éthique de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CEA siège au CAEO, MAC, CGE et groupes de travail <i>ad hoc</i> - Le CEA assure un leadership sur l'élaboration de politiques en éthique organisationnelle
Information, sensibilisation, formation, outil en éthique (toutes les équipes du CUSM via leur supérieur immédiat)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation en éthique (CEA) - Formulaire de demande de formation sur site web du CEA 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation en éthique (CEA) - Formulaire de demande de formation sur site web du CEA 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation en éthique (CEA) - Besoin manifesté par les équipes de recherche directement au CEA - Besoin déterminé par le CER - Formulaire de demande de formation sur site web du CEA 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation en éthique (CEA) - Besoin manifesté par l'une des instances suivantes: CAEO, TCD, CODIR, PDG, PDGA, DGA, CGE, CA

*Pour les fins de ce tableau, le terme « employés » inclue les médecins, dentistes et pharmaciens, les chercheurs ainsi que les gestionnaires du CUSM.